

REPRISE LE 11 MAI

APRÈS LES MENSONGES DU PREMIER MINISTRE À L'ASSEMBLÉE, COMPTE TENU DES RISQUES ENCOURUS, NOUS NE POUVONS PAS REPRENDRE !

Les annonces de Philippe mardi 28 avril n'y ont rien changé : en masse, personnels, parents d'élèves, salariés, signent la pétition FO (55 000 signatures en 15 jours) car ils considèrent la reprise le 11 mai, dans les conditions qui ont été présentées, comme impossible. Ils ont raison.

<https://www.fo-fnecfp.fr/le-11-mai-ou-apres-pas-de-reprise-sans-depistage-systematique-sans-tous-les-moyens-de-protection-necessaires/>

Philippe, dans son allocution a commis 3 mensonges :

- x **concernant la pandémie**, Philippe dit "*La décruée est engagée*". Faux : le nombre de morts continue à augmenter régulièrement (Cf. graphique au verso), sans compter les morts à domicile (9000 selon un syndicat de médecins)
- x **concernant les masques**, Philippe dit "*il y aura donc assez de masques dans le pays pour faire face aux besoins à partir du 11 mai*". Faux : et il le dit lui-même, "*Et nous avons réouvert récemment,[...] les marchands de tissus et les ateliers de couture, et diffusé des guides pratiques de confection de masque, afin que chacun se mobilise pour en produire..*". Comprendre, chacun devra coudre son masque lui-même, ou l'acheter. Rien sur les masques FFP 2, les seuls reconnus par le Code du travail comme pouvant protéger celui qui le porte
- x **concernant les tests**, Philippe dit "*L'objectif final de cette politique ambitieuse de tests, c'est de permettre d'isoler au plus vite les porteurs du virus afin de casser les chaînes de transmission*". Faux : d'ailleurs ce même Philippe dit "*Nous nous sommes fixés l'objectif de réaliser au moins 700 000 tests virologiques par semaine au 11 mai*", ce qui ne permet même pas de tester les seuls personnels de l'éducation nationale !

Ces mensonges, une émission de télévision bien connue les a d'ailleurs relevés et en a qualifiés certains de "*mensonges d'état*" : <https://www.youtube.com/watch?v=oCa0rJGkVh8>

Ces mensonges du gouvernement, son incurie, sa politique globale à l'égard de l'immense majorité, font courir 3 catégories de risques pour les personnels de l'éducation nationale :

- x **le risque viral** : être contaminé, importer le virus dans son foyer familial
- x **le risque pénal** : tout personnel d'éducation et d'enseignement (mais pas seulement) pourra être poursuivi au pénal au titre de l'infraction "*faute d'imprudence, de négligence ou un manquement à une obligation de prudence ou de sécurité prévue par la loi ou le règlement*" (article 121-3 du Code pénal) et devoir assumer peine de prison, amende, et dommages et intérêts aux victimes de contamination dès lors qu'il serait montré qu'il n'a pas respecté le protocole de reprise
- x **le risque de voir exploser ou dénaturer leurs obligations réglementaires de service** : présentiel additionné du télétravail, réunionite, garderie, temps de travail pendant les congés scolaires, surveillance dans la cour et les déplacements etc ...

Dans cette situation, la FNEC-FP FO, a pris ses responsabilités et a lancé une procédure d'alerte auprès du Ministère compte tenu des risques encourus par les personnels, ainsi qu'au plan départemental. De très nombreuses voix se sont élevées contre une reprise à compter du 11 mai : des collectivités, des fédérations de parents d'élèves, des syndicats de personnels de Direction, qui rappelons-le ont des responsabilités particulières « *pour assurer la sécurité des personnes et des biens, l'hygiène et la salubrité de l'établissement* », comme le stipule le Code de l'éducation (article 421-10).

Ainsi, considérant qu'aucun personnel des écoles et établissements (Chef d'établissement des EPLE compris) ne doit avoir à assumer l'incurie du gouvernement, la Fédération informe prendra toutes ses responsabilités et qu'elle apportera tout son soutien aux Chefs d'établissement, qui, refusant, à juste titre d'engager leur responsabilité dans une reprise dans ces conditions impossibles, déciderait de fermer son établissement, y compris jusqu'en septembre si nécessaire. La FNEC-FP FO a déposé un préavis de grève national et départemental pour couvrir les personnels qui refuseraient d'engager leur responsabilité, leur santé et leur vie à compter du 11 mai.

Fédération
nationale de
d'éducation, de la
culture et de la
formation
professionnelle

FORCE OUVRIÈRE

FORCE
OUVRIÈRE

VOUS
informe !

Communiqué
du 4 mai 2020